Comptes-rendus d'activités botaniques SNNL 2023

1)- 24 avril 2023 Bohan-Membre

Temps brumeux et humide, mais sans pluie.
8 participants, guide Jean-Pierre Raquez et rapporteur André Smoos.
Le parcours traverse les carrés IFBL L62532 et L62534.

Pour cette première journée consacrée à la botanique, le choix s'est fait sur un site ardennais. Quelques autres suivront au cours de cette saison. L'an dernier, nous avons longé la Semois au mois de septembre. Cette fois, c'est surtout un versant forestier qui est visité. La réserve naturelle de Bohan-Membre, gérée par Ardenne et Gaume est décrite sur le site SGIB n°1 : http://biodiversite.wallonie.be/fr/1-bohan-membre.html?IDC=1881&IDD=251660723

Ce site est un des plus remarquables de notre région par son ampleur (environ 180ha), par ses paysages et par la diversité de sa forêt.
Notre parcours débute au point de vue du Jambon, suit la partie supérieure du versant vers l'ouest avant de rejoindre et descendre le ruisseau de Sautou. De l'embouchure, nous longeons la rive droite vers l'amont et remontons le versant le long du ruisseau de Lamberfond (ou Ry de la Gaffe) pour rejoindre le point de départ.



Photo prise du point de vue du Jambon

Il est utile de se rendre compte que le sous-sol est constitué de terrains siliceux du Dévonien inférieur (environ 400 Ma) qui ont subi l'orogenèse hercynienne ou varisque. Les nombreux et larges méandres de la Semois ont creusés dans ces roches une vallée profonde, ici de plus de cent mètres de hauteur. Les roches ont été reconnues comme appartenant à la Formation de Mondrepuis (Membre de Levrézy pour une grande partie du parcours). On y rencontre des schistes argilo-silteux très fin, mais aussi des grès carbonatés. La vie dans les mers était présente bien avant cet âge et il n'est donc pas surprenant qu'elle ait laissé des

traces dans toutes les formations géologiques. Toutefois, les dépôts qui ont formé ces roches sont issus de l'érosion des reliefs calédoniens du Continent des Vieux Grès rouges. Il s'agit principalement de dépôts détritiques recouverts par une transgression marine sur plaine alluviale ou mer peu profonde. Les conditions de fossilisation n'y sont pas toujours idéales.

Festuca altissima :

Cette première espèce intéressante a été observée lors de notre excursion le long de la Semois à Herbeumont (voir la hêtraie à luzule blanche, page 10, compte-rendu n°8 du 1er septembre 2022).
À ce jour, la plante est à l'état végétatif, ce qui ne facilite pas la détermination, sauf celle des participants à la reconnaître. Le milieu forestier acide oriente d'abord notre recherche.



Drymochloa sylvatica (= *Festuca altissima*)

Quelques longs (environ 1 mètre) chaumes de l'an dernier sont encore attachés aux touffes. Celles-ci sont isolées les unes des autres et ne forment pas un tapis continu. Les feuilles planes, larges de (4)- 6-12- (14) mm sont luisantes dessus. Les gaines n'ont pas d'oreillettes (comme *F. gigantea*) et la ligule longue de 2 à 5 mm est tronquée et souvent laciniée au sommet. La base des tiges est rouge violet.



gaines sans oreillettes



Base des tiges colorées



Le premier ruisseau traversé est celui de Ransnimont. *Chrysosplenium oppositifolium* est déjà en fleur et les mousses comme *Mnium hornum* profitent pleinement de l'humidité.

La chênaie – hêtraie à houlque molle



Holcus mollis ne fleurit qu'en été si elle profite d'assez de lumière, ce qui n'est pas souvent le cas dans le sous-bois. Grâce à ses rhizomes, elle forme de vastes tapis de couleur vert-grisâtre clair. Ses feuilles sont molles et douces au toucher. Les nœuds sont couverts de poils dirigés vers le bas et la tige est glabre alors que celle d'*Holcus lanatus* est entièrement poilue.

Plus bas dans les parties exposées au sud, les charmes sont de plus en plus présents.



Pseudevernia furfuracea :

Comme de nombreux lichens, il se développe sur les arbres. Comme son nom l'indique, il ressemble à *Evernia*, mais *Evernia prunastri* ne possède pas cette masse d'isidies qui sont comme des écailles plates rappelant le son (*furfur* en latin). Le thalle est fruticuleux à grandes lanières souples et ramifiées de couleur grise.



Les lichens sont utilisés par l'homme depuis longtemps. Les usages sont nombreux et variés. Nous savons qu'ils servent de nourriture à certains animaux comme les rennes, mais aussi à l'homme, ce qui est très peu connu. La tendance actuelle de se nourrir de plantes sauvages

remet en avant des recettes oubliées. L'association « Cuisine sauvage », bien namuroise, peut nous mettre l'eau à la bouche, voir : https://cuisinesauvage.org/les-lichens-sont-ils-comestibles/

L'utilité des lichens ne se limite pas à l'alimentation. Ce sont des indicateurs de la pollution et de l'acidité. Ils servent en médecine pour leurs composants chimiques, pour le calcul d'un indice de continuité écologique forestière, pour embaumer les momies, pour leurs propriétés tinctoriales.
Le plus incroyable, c'est ce que je lis à propos de *Parmelia saxatilis* : « Au XVe siècle, les thalles se développant sur les crânes des pendus étaient vendus au poids d'or, sous le nom de *Muscus cranii humanii*, pour guérir l'épilepsie (guide des lichens de France – lichens des arbres - par Chantal van Haluwyn et Juliette Asta, page 56, aux éditions Belin, 2013, dans la collection Guides des Fous de Nature). Il semble que de telles niches écologiques soient devenues très rares à notre époque.

Carex pilulifera :

Le versant très pentu rend le sol assez sec (drainage et ruissellement rapide), pauvre (roche siliceuse) et superficiel (lessivage important). La laîche à pilules est une caractéristique de ces forêts acidiphiles.



De taille moyenne (environ 30 cm), ce carex forme des touffes dépassées par les tiges, rudes en haut et souvent arquées et retombantes sous le poids des épis. Ceux-ci sont constitués d'un épi mâle fusiforme qui domine 2 à 4 épis femelles sessiles et regroupés, ovoïdes à subglobuleux.
Les utricules sont pubescents, trigones et à bec court. Les écailles femelles sont brunes, à marge blanche.
La bractée inférieure, entièrement verte et non engainante, dépasse l'épi. Les feuilles, carénées, ont une largeur de 2 à 3 mm. Les gaines basales sont brun clair à brun-rouge et luisantes. La ligule est courte.



Carex pilulifera : inflorescence jeune : les épis femelles n'ont pas encore leur forme globuleuse. On commence à distinguer la marge blanche des écailles femelles.

La descente vers le ruisseau du Sautou est raide. Ce ru a creusé un vallon étroit dans la roche.





Caltha palustris, rare tache de couleur jaune dans l'océan de vert.



Bjerkandera fumosa : saprotrophe lignicole annuel sur feuillu

Les eaux du ruisseau, claires, oxygénées, oligotrophes sont de bonne qualité.
Les insectes de l'ordre des Plécoptères ont des larves aquatiques assez exigeantes quant à la qualité de l'eau et font partie des espèces servant à définir l'indice biotique de cette qualité. La présence de la perle photographiée est donc plutôt un bon signe. Elle fait partie de la famille des *Nemouridae*, probablement du genre *Nemoura*.





Vallon tapissé d'Allium ursinum. Le sentier franchit le ruisseau sur une dalle glissante, inclinée suivant le pendage de la roche.



En bas de pente, le Sautou rejoint la Semois en traversant une étroite plaine alluviale

Là, il faut remettre l'ouvrage sur le métier :



Il semble que ce soit de nouveau une fétuque dont les feuilles atteignent le centimètre de largeur, mais différente de *Drymochloa sylvatica (= Festuca altissima)*.
Cette fois, les oreillettes falciformes sont bien présentes. Comme elles sont courtement ciliées, on se tourne vers *Schenodorus arundinaceus (=Festuca arundinacea)*.



Les cils sont visibles sur la marge des oreillettes. La ligule est particulièrement longue et découpée par de longs lobes étroits. Ce caractère semble peu fiable et sans doute fort variable. Il peut faire l'objet d'observations ultérieures. Si le genre *Drymochloa* semble rencontrer l'unanimité chez les auteurs pour l'ancienne *Festuca altissima*, les trois autres grandes fétuques ne sont plus reprises dans le genre *Festuca*. La Flore Ecologique de Belgique les classe dans le genre *Schedonorus*. C'est pareil dans Flora Gallica. Par contre, dans la Flore de la France méditerranéenne continentale, les voici dans le genre *Lolium* ! Heureusement, leurs noms français y ont été omis et on ne dira pas le ray-grass roseau. Affaire à suivre (ou pas).

La suite du sentier longe la rive droite de la Semois tout en restant à quelques dizaines de mètres au-dessus du niveau de l'eau. La pente forte est constituée d'éboulis de blocs de grès de la Formation d'Anloy qui comporte deux Membres dont celui de Braux (BRO). La présence de carbonate est avérée. Les frênes sont atteints de la chalarose et les arbres morts tombent au sol. Ce qu'on a nommé parfois une frênaie-érabliaie sera bientôt privé de l'essence principale du groupement. Comme la gestion forestière de la réserve consiste à ne rien faire, les arbres morts sont laissés sur place et les espaces abandonnés par les frênes seront repeuplés par une ou des essences qui trouveront ici des conditions qui leur seront favorables en fonction de l'évolution rapide du climat qui est observée aujourd'hui.



Frêne tombé en travers du sentier

Cette forêt de pente s'apparente localement à une forêt de ravin, particulièrement le long des ruisseaux comme le Sautou.



Bloc de grès de belle dimension



bloc de quartz

Le lieu-dit à cet endroit se nomme « Les Blanches Roches ». La carte géologique mentionne l'existence d'une carrière. Ce nom pourrait-il avoir comme origine la présence de tels blocs de quartz ?



À cette date, la plupart des fougères débutent seulement le développement de leurs frondes. Ici le *Dryopteris dilatata*. Les écailles sur la jeune crosse ne sont pas bicolores car c'est à observer sur le pétiole et non sur le rachis.

Le chemin du retour vers le point de départ suit la route. Un dernier regard sur la flore donne l'occasion de voir une belle station de *Pulmonaria montana*.



Notre passage sur le site de la réserve de Bohan-Membre fut bref, même s'il a pris la journée. La date précoce ou le peu de distance parcourue n'ont permis que d'avoir un petit aperçu de l'ensemble. C'est donc une invitation à y revenir. Avis aux amateurs.

Note de bryologie :

En vallée de Semois, de nombreux facteurs contribuent à la richesse de la bryoflore : des espaces peu anthropisés à cause de l'accès difficile, une vallée encaissée avec des versants à forte pente, des expositions variées vu les nombreux méandres, un sol diversifié depuis les alluvions dans les parties convexes des méandres jusqu'aux éboulis de pente, un sous-sol rocheux acide mais localement carbonaté et un climat frais et humide avec brouillards fréquents.
Bien que la journée soit consacrée principalement aux phanérogames, il est impossible pour certains d'entre nous de rester indifférents au spectacle offert par les mousses et les hépatiques.



Les grès de pendage sud d'environ 30° sont couverts de mousses



La mousse *Bartramia pomiformis* offre toujours un spectacle merveilleux quand elle est fructifiée.



Loeskeobryum brevirostre est caractéristique des pierriers des érablières de ravin

Microlejeunea ulicina :

Cette hépatique minuscule est rare en région wallonne, mais assez commune suivant un axe ouest-est depuis Momignies jusque près du pays d'Arlon et particulièrement dans la vallée de la Semois. On la trouve sur des troncs (vieilles forêts), souvent sur d'autres mousses et sur rochers siliceux.
Ce sont des petits axes feuillés appliqués, soit isolés, soit en plaquages plus ou moins denses. Les genres de la famille des *Lejeuneaceae* se caractérisent par leurs feuilles condupliquées dont le lobe dorsal est plus grand que le ventral qui lui est attaché sur tout son bord latéral. *Cololejeunea* n'a pas d'amphigastres contrairement à *Lejeunea*.
Lejeunea ulicina est devenue *Microlejeunea ulicina*. Elle est bien plus petite et se différencie par la taille du lobe ventral qui atteint les 2/3 du lobe dorsal.


Microlejeunea ulicina : port de la plante


détail amphigastre bilobé

L'espèce la plus ressemblante et qui fréquente le même milieu est *Myriocoleopsis minutissima* (=*Cololejeunea minutisima*), encore plus petite, mais elle ne possède pas d'amphigastres. Ceci n'est presque pas possible à repérer sur terrain et ce qui attire l'attention ce sont les nombreux périanthes qu'elle produit, ce qui n'est pas le cas chez l'autre.
Voilà un petit aperçu qui va inciter les participants à revenir sur ce site dont nous n'avons eu qu'une idée limitée.

Liste alphabétique des bryophytes :

Anomodon viticulosus, Atrichum undulatum, Bartramia pomiformis, Brachythecium populeum, Brachythecium rutabulum, Calypogeia arguta, Ceratodon purpureus, Chiloscyphus polyanthos, Dicranum scoparium, Diplophyllum albicans, Eurhynchium praelongum, Eurhynchium striatum, Frullania dilatata, Hylocomium brevirostre, Hypnum cupressiforme, Isothecium alopecuroides, Isothecium myosuroides, Lejeunea cavifolia, Lepidozia reptans, Microlejeunea ulicina, Mnium hornum, Neckera complanata, Orthotrichum affine, Plagiochila porelloides, Plagiomnium affine, Plagiothecium denticulatum, Plagiothecium succulentum, Plagiothecium undulatum, Platyhypnidium riparioides, Pogonatum aloides, Pseudoscleropodium purum, Radula complanata, Rhizomnium punctatum, Schistidium sp., Thamnobryum alopecurum, Thuidium tamariscinum, Ulota sp., Zygodon conoideus.

Réserve de Bohan-Membre 24 avril 2023

Liste annotée par Jean-Pierre Petre.

Versants :
Acer platanoïdes, Betula pendula, Carpinus betulus, Quercus petrea, Fagus sylvatica, Holcus mollis, Schedonorus giganteus, Moehringia trinervis, Galeopsis tetrahit, Cytisus scoparius, Senecio ovata, Brachypodium sylvaticum, Carex pilulifera, Silene dioïca, Teucrium scorodonium, Polypodium vulgaris, Digitalis purpurea.

Fond de vallée :
Fraxinus excelsior, *Adoxa moschatellina, Arum maculatum, Luzula sylvatica, Mercurialis perennis, Glechoma hederacea, Caltha palustris, Stachys sylvestris.*

Plaine alluviale :
Senecio sylvaticus, Veronica officinalis, Lathyrus sylvestris, Oxalis acetosella, Viola reichenbachia, Euphorbia amygdaloïdes, Convallaria maialis, Adoxa moschatellina, Lamium galeobdolon, Hypericum pulchrum, Filipendula ulmaria, Angelica sylvestris, Potentilla sterilis, Geum urbanum, Ajuga reptans, Circea intermedia, Chrysosplenium oppositifolium, Valeriana officinalis, Primula veris, Campanula trachelium, Polygonatum multiflorum, Ribes rubrum, Veronica hederifolia, Sambucus racemosa, Cardamine impatiens, Polytrichum setiferum, Polytrichum aculeatum, Epilobium angustifolium, Glyceria maxima, Lunaria rediviva, Stellaria holostea, Stellaria nemorum.

Versant retour
Calluna vulgaris, Luzula campestris, Allaria petiolata, Hieracium murorum, Euphorbia ciparissias, Viola riviniana, Betonica officinalis, Hylotelephium telephium, Pulmonaria montana, Paris quadrifolia, Arabidopsis thaliana, Phyteuma sp., Epilobium hirsutum, Crataegus germanica.

Bryophytes lichens :
Dicranum scoparium, Atrichum undulatum, Bartramia pomiformis, Thuidium tamariscinum, Eurhynchium striatum, Plagiomnium undulatum, Lepidozia reptans, Plagiomnium affine, Cladonia furcata, Pseudervernia furfuracea, Peltigera sp.